



## APPEL A CANDIDATURES

### LE CONTEXTE

Le Pays de Haute-Provence est une association de développement local qui rassemble 49 communes du bassin de vie de Manosque et compte environ 68 000 habitants. Territoire de projet, le Pays de Haute-Provence appuie son action sur les enjeux et les objectifs inscrits dans sa charte de développement, partagée par les 6 intercommunalités qui le composent.

La consolidation du pôle Saveurs-Senteurs est identifiée comme un axe majeur de développement du territoire, d'un point de vue économique, touristique, culturel mais également identitaire.

Ce pôle Saveurs-Senteurs compte un large panel de **productions agricoles issues de traditions séculaires**. Leur typicité et l'engagement de leurs professionnels sont reconnus par de nombreux signes officiels de qualité (Appellation d'Origine Contrôlée ou Indication Géographique Protégée). Ces filières agricoles labellisées et traditionnelles composent un socle porteur pour déployer des activités économiques connexes.

Ainsi s'est développé progressivement un **large tissu d'entreprises**. Elles oeuvrent dans les senteurs (parfumerie/cosmétique/savonnerie), les saveurs (agro-alimentaire spécialisé : huile d'olive, fabrication de fromages, de spiritueux, conserveries et transformation de fruits et légumes, confiseries..) ou des activités parallèles (fabrication d'articles à base de lavandin, de feuillages, activités manufacturières de création...). Ces entreprises bénéficient de l'image positive de la Haute-Provence qui évoque l'authenticité de ses produits, de ses paysages et de son mode de vie. Fortement exportatrices, elles participent en retour à la promotion du territoire.

Dans le cadre d'un programme européen ALCOTRA « Promo-Terroir », le Pays de Haute-Provence continue à mettre à l'honneur ses produits locaux emblématiques, forts de leur saisonnalité, savoir-faire, méthodes de production respectueuses de l'environnement et de la santé. L'objectif est ainsi de conforter les activités économiques du pôle Saveurs-Senteurs en améliorant leur notoriété et en misant sur la sensibilisation du public à consommer local, durable, équitable.

## **LA COMMANDE**

Pour renforcer ses actions de promotion des produits typiques et de qualité, le Pays de Haute-Provence souhaite réaliser un support de valorisation innovant, à travers la **création d'un « coffret olfactif »** sur les senteurs, les saveurs et les savoirs de la Haute-Provence. Ce coffret a pour vocation d'être un **outil promotionnel du territoire**. Il sera l'ambassadeur du Pays de Haute-Provence et des productions qui lui sont attachées. Le Pays de Haute-Provence envisage la réalisation d'une série de 1 500 coffrets.

Chaque coffret sera composé de plusieurs livrets thématiques : les plantes à parfums ; l'agriculture et la cueillette ; les signes officiels de qualité.... Dans chaque livret, un texte courant, des reportages photos sur la récolte et la production, un portrait d'agriculteur et quelques recettes de produits. De plus, le coffret valorisera quelques produits identitaires de la Haute-Provence, préalablement sélectionnés, en intégrant des « images olfactives » (de 12 à 15) permettant de marier les images et les parfums.

## **MODALITES DE CANDIDATURE**

Pour faire acte de candidature, faites nous parvenir **avant le 19 mars 2010 à 12 h 30**, le **bulletin de candidature joint**, accompagné de vos références (catalogue d'éditions), d'une note technique précisant le procédé olfactif qui sera utilisé pour reproduire les senteurs des produits de Haute-Provence et, si possible, quelques tirages photos ou autres documents en lien avec le thème.

Le dépôt des candidatures se fait :

- soit par courrier à l'adresse du Pays de Haute-Provence :  
Le Grand Carré – BP 41 – 04300 FORCALQUIER
- soit sur place dans les horaires suivants :  
8 h 30 – 12 h 30 / 14 h – 18 h

## **CRITERES DE SELECTION**

Le Pays de Haute-Provence dressera, après avis d'une commission composée comme un jury, une liste de candidats admis à présenter une offre.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- Références du candidat ;
- Note sur le produit, la capacité technique à le réaliser et les délais de mise en œuvre.

Les candidats sélectionnés recevront, dans une seconde phase, le dossier complet de consultation.

Les candidats écartés recevront par courrier une notification de la décision du jury.